

GMG NEWS

N° 9 Octobre 2009

Le Bulletin d'information sur la gestion des zones industrielles en Tunisie

Bizerte : Table Ronde sur « Les priorités des problématiques dans les zones industrielle »

Organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Ouest et le Projet ReCapZI du MIEPME et la GTZ, les participants dans la Table Ronde ont pris connaissance de la situation des 8 zones industrielles dans le gouvernorat de Bizerte (Menzel Jemil, Menzel Bourguiba, Zarzouna, Mateur, Utique, Ghezala, EL Alia et Tinja) qui couvrent 160 ha en plus des 80 ha de la zone franche de Bizerte. Seulement 04 GMGs sont existants : GMG de Mateur, Menzel Jemil, Utique et Zarzouna.

Dans son allocution, le Gouverneur de Bizerte a mis l'accent sur l'importance des GMG et le rôle des industriels pour faire réussir leurs missions.

Mme Ben AMARA Directrice Générale des stratégies industrielles au Ministère de l'Industrie, a rappelé les lois visant à améliorer les conditions des zones industrielles et le rôle souhaité pour le GMG en tant que fournisseur de services innovateurs et futur interlocuteur unique dans les zones industrielles.

Dans leurs interventions, les présidents des GMG de Menzel Jemil et Utique ont évoqué les problèmes financiers dont souffrent les GMG malgré que les industriels soient convaincus de l'importance des travaux de réhabilitation de la zone et leurs impacts sur la compétitivité et la durabilité de leurs entreprises.

Source: Journal Essahafa du 05 Août 2009

Amendement de la loi de l'AFI

Finalement la nouvelle loi de l'AFI vient d'être publiée dans le JORT. Elle porte le n° 2009-34 du 23 Juin 2009.

Pour tout promoteur de projet dans le secteur des industries manufacturières, de l'artisanat, des petits métiers et des services et ayant construit des bâtiments sur un ou plusieurs lots acquis auprès de l'AFI avant la promulgation de la présente loi et sans que son projet soit entré effectivement en production dans les délais impartis, peut vendre, louer ou faire apport en nature de ces bâtiments dans un projet relevant de ces secteurs et ce dans un

délai ne dépassant pas deux années à partir de la promulgation de la présente loi. Le prometteur du projet doit en informer au préalable l'agence foncière industrielle.

Délégation marocaine à Ksar Saïd



Dans le cadre d'une éventuelle réplique au Maroc de la formation conseil en Gestion Durable des Zones Industrielles « GEDZI », une délégation marocaine présidée par la GTZ Maroc et composée des institutions étatiques et des représentants des zones industrielles de Mohamadia, Tanger et Sidi Bernoussi a été accueillie à la zone industrielle de Ksar Saïd.

Lors de sa visite, la délégation a pris connaissance des activités quotidiennes du GMG et a pu visualiser quelques réalisations dans le cadre du projet pilote de GEDZI notamment :

- Le système d'économie d'énergie pour l'éclairage public de la zone industrielle,
- L'installation des panneaux indicateurs des entreprises aux deux entrées de la zone,
- Le système de veille anti-incendie pour la protection de la zone contre les risques,
- Le site web du GMG pour la promotion de la zone industrielle.

La visite a été conclue par un accord de principe pour le jumelage de la zone industrielle de Ksar Saïd avec la zone industrielle de Tanger.

GMG Goubellat - Le dernier né des GMGs

Un Groupement de Maintenance et de Gestion vient d'être créé à la Zone Industrielle de Goubellat - Gouvernorat de Béja, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi 94-16. Il porte le n°69 des GMG créés depuis 1994.

Réhabilitation de l'extension de la zone industrielle Mégrine



le GMG Sidi Rezig vient de signer le 04 Juillet 2009 avec l'AFI, une convention pour l'assistance et le suivi des travaux de réhabilitation de l'extension de la zone industrielle de Mégrine.

Une cérémonie à l'occasion a été organisée à l'honneur de M. Afif CHELBI, Ministre de l'Industrie.

A noter que l'extension porte sur 80 Ha et va coûter 2,6 millions de dinars.

Ben Arous :

Les privés aménagent une nouvelle zone

La liste des zones industrielles à Ben Arous vient d'être renforcée par l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle à Mehemadia sur 150 Ha par des privés.

Actuellement, le Gouvernorat de Ben Arous compte 9 zones industrielles aménagées par l'AFI et 13 zones appartenant au conseil régional et municipalités de la région.

Des études pour l'extension de la zone industrielle de Mghira (occupant 262 Ha), sont en cours.

«Mghira 4» portera sur 52 Ha.

Source: Journal Essahafa du 26 Août 2009

Boeing Choisit Enfidha

Après Airbus qui a choisit la Zone industrielle Mghira à Ben Arous, Boeing a opté pour Enfidha au centre de la Tunisie en acquérant un terrain de 10 Ha.

Avant de démarrer les travaux de construction, il faut finaliser le déclassement du terrain (actuellement de vocation agricole).

Source: Journal AL Akhbar du 06 Août 2009

Centre de vie pour les zones industrielles: La liste des GMG « pilotes »

Comme suite aux décisions du Conseil Ministériel du 01 Février 2008 consacré aux zones industrielles et notamment la mise gratuite à disposition des GMG de terrains pour la construction d'un centre de vie, un courrier émanant du Ministère de l'Industrie et des petites et moyenne entreprises a été adressé à quelques GMG qui leur demande de fournir une étude technico-économique pour la réalisation de leurs Centres de Vie.

D'après, les responsables à l'Agence Foncière Industrielle, il ne s'agit là que d'une première liste et que d'autres GMGs vont certainement se bénéficier.

La liste des GMG « pilote » concerne les zones industrielles suivantes :

Zone industrielle	Surface accordée
Borj Cedria	4000 m2
Sousse	10 000 m2
Mghira	4500 m2
Zriba	3085 m2
Ben Arous Nord	1000 m2

Le projet ReCapZI est déjà entrain d'assister les GMG concernés. P.ex. en matière de conception du Centre de Vie et l'intégration des critères d'économie d'énergie dans la construction du bâtiment.

INNOPARK, dédié aux industries non polluantes

Le milieu des affaires et de l'industrie a connu cet été l'entrée en service de la nouvelle zone Innopark, un parc industriel s'étalant sur 43 hectares à Al Agba (à 15mn de Tunis).

Promu par la Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI », cet espace composé de lots industriels aménagés et d'un centre d'affaires et de vie, est une zone clôturée et sécurisée, dédiée essentiellement aux industries non polluantes et aux activités de services. La STPI prévoit l'installation en cette zone de 61 entreprises et la création de 3000 poste d'emplois.

Source: Journal Expert du 15/5/2009

@ Pour réagir à ces informations, veuillez écrire à : gmgksarsaid@hexabyte.tn